



CONSULTATIONS DE SITES "NON PROFESSIONNELS" DANS L'ADMINISTRATION

Le 6 mars dernier un communiqué du Gouvernement jurassien nous apprenait que plusieurs enquêtes étaient ouvertes à l'encontre de fonctionnaires pour une utilisation abusive d'internet. La presse en a fait état à de nombreuses reprises et le Gouvernement a répondu dans la mesure de ses prérogatives. Dans le même temps, des faits semblables dans les instances judiciaires ont conduit à la démission du procureur général et d'un juge du Tribunal cantonal.

Le temps n'est certes plus à la polémique, mais il faut prendre des mesures et réagir!

Les citoyennes et citoyens de la République et Canton du Jura se sentent lésés, ils sont mécontents, à juste titre, de la manière dont certains employés de la fonction publique utilisent les deniers de l'Etat pour surfer sur des sites non professionnels.

Les autres fonctionnaires, ceux qui respectent les règles, souffrent de l'image donnée à la population par une trentaine de leurs collègues. Il faut que cela cesse, il faut faire revenir le calme, la confiance des citoyens envers l'administration et un climat de travail plus serein entre fonctionnaires.

Dans plusieurs médias, il a été mentionné que tous les départements cantonaux étaient touchés par ce fléau et que les personnes soupçonnées auraient navigué plus de trois heures par jour sur la Toile. Les informations en notre possession nous laissent penser que le contrôle du travail et l'emploi du temps de certains employés suscitent des interrogations.

Par conséquent, nous posons les questions suivantes:

1. **Quand le résultat des enquêtes sera-t-il connu?**
2. **Le Parlement en sera-t-il informé?**
3. **Une commission parlementaire en sera-t-elle saisie. Si oui, laquelle?**
4. **Quelles sont les sanctions qui peuvent être prononcées (blâme, licenciement) et surtout quelles mesures seront prises pour remédier à ces dysfonctionnements et éviter que pareils cas ne se reproduisent.**

D'avance nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 25 mars 2009.

Au nom du Groupe libéral-radical
Pascal Hänni

Schick
Wirth

J. Vifian

P. Hänni

Cois

Daniel Schneider

Hamm

Valp